

Bulletin bibliographique 105 Février 2018

Retraite Patrimoine / Epargne

Quel avenir pour l'épargne retraite individuelle ? / DELAIN Laurence.

In : *La Tribune de l'assurance*, 230, décembre 2017, 5 p.

Projections pessimistes du Conseil d'orientation des retraites, recommandations du Comité de suivi des retraites de prendre des mesures de nature à remettre le système de retraite sur une trajectoire d'équilibre, refonte des régimes obligatoires, appauvrissement des retraités, tout concourt à conforter voire à élargir l'espace laissé à la retraite par capitalisation. De son côté, la Commission européenne a récemment présenté un projet de règlement en faveur de la création d'un plan d'épargne retraite individuel européen. L'auteur fait le point sur la situation des contrats Madelin et Perp et leur avenir.

Retraite Méthodologie

Fusion Agirc-Arrco : un régime rénové plus simple et plus lisible.

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 30, 4^{ème} trimestre 2017, 9 p.

Au 01/01/2019, les régimes Agirc et Arrco fusionneront pour créer un régime plus simple, plus lisible et plus économe en frais de gestion. Ce régime reprendra l'ensemble des droits et des obligations des anciens régimes. La fusion instaure un compte de points et une liquidation unique pour les actifs, un paiement unique pour les nouveaux retraités, une adhésion et un compte de cotisations uniques pour les entreprises. Elle établit un pilotage pluriannuel adossé aux réserves, gage de pérennité et de visibilité pour les jeunes générations.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/fusion-agirc-arrco-un-regime-renove-plus-simple-et-plus-lisible-295/>

Service interrégimes - Visualiser ses « anomalies » de carrière / REBOUL Nathalie.

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 30, 4^{ème} trimestre 2017, 1 p.

Un service à destination des assurés est en ligne depuis le 17/10/2017 sur le site info-retraite.fr. Développé par l'Agirc et l'Arrco, ce service permet d'un simple coup d'œil de visualiser et de vérifier sa carrière. Quatre opérateurs ont contribué à ce projet mené pour le compte de la communauté des régimes de retraite : les régimes Agirc et Arrco, la Cnav et la Caisse des Dépôts.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/service-interregimes-visualiser-ses-anomalies-de-carriere-294/>

Equilibrer le système de retraite : quelles réformes pour quels objectifs ? / RABATE Simon.

Paris : *Université de recherche Paris Sciences et Lettres*, 2017, 313 p.

Portant sur les effets des réformes réalisées, cette thèse est relative aux deux facteurs d'incertitude pour l'équilibre à venir : la dépendance à la croissance et les comportements de départ à la retraite.

Retraite Indicateurs de retraite

Profiter de la retraite le plus longtemps possible motive les départs encore plus que par le passé / GUILAIN Marie/MASSON Luc/SOLARD Gwennaél.

In : Drees - Etudes et résultats, 1042, décembre 2017, 8 p.

D'après les résultats de cette étude portant sur les fonctionnaires et les salariés du privé, profiter de sa retraite le plus longtemps possible, atteindre l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite et bénéficier du taux plein sont les trois principales motivations de départ à la retraite invoquées : les cadres du privé évoquent plus fréquemment que les non-cadres un intérêt pour leur travail. Quatre nouveaux retraités sur cinq ont le sentiment d'avoir été bien informés de leurs droits, même si la plupart n'ont qu'une connaissance partielle des principaux dispositifs du système de retraite.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1042.pdf>

Quand partir à la retraite ? Pour les retraités, la durée de cotisation requise contraint la date de départ /MASSON Luc/NORTIER-RIBORDY Frédérique/SOLARD Gwennaél.

In : Drees - Etudes et résultats, 1043, décembre 2017, 6 p.

Selon l'enquête Motivations de départ à la retraite 2017 qui interroge 5 000 personnes, un nouveau retraité sur deux déclare que le système de retraite offre suffisamment de souplesse pour choisir la date de son départ. L'autre moitié aimerait au contraire qu'il en offre plus. Une personne sur six interrogées estime que le degré de liberté pour choisir la date de départ à la retraite a augmenté à la suite des dernières réformes. Il a au contraire diminué pour 30% des enquêtés.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1043.pdf>

84% des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite : résultats du baromètre d'opinion de la Drees /MASSON Luc/SOLARD Gwennaél.

In : Drees - Etudes et résultats, 1041, décembre 2017, 6 p.

D'après le Baromètre 2016 de la Drees, les Français restent très majoritairement attachés à un système de retraite essentiellement public. 60% des Français souhaitent que les retraites bénéficient à tous sans distinction de catégorie sociale ou de statut professionnel. Une majorité est favorable à un socle commun complété par quelques spécificités tenant au statut professionnel. Par ailleurs, pour près de deux Français sur trois, ces droits familiaux devraient être accessibles à l'ensemble des familles, quel que soit le nombre d'enfants. Les Français sont aussi favorables à la possibilité de partir à la retraite plus tôt pour les personnes entrées précocement sur le marché du travail.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1041.pdf>

La Fiscalité des retraités : réunion du Conseil du 06/12/2017, documents de travail.

Paris : COR, 2017, non paginé.

Les analyses du Conseil d'orientation des retraites révèlent que le pouvoir d'achat de la pension nette de prélèvements sociaux au cours de la retraite a diminué en raison de revalorisations des pensions parfois inférieures à l'inflation, du décalage de la date de revalorisation et de l'accroissement des prélèvements sociaux. La diminution est plus forte pour les cadres et pour les retraités dont le niveau de revenu est tel qu'ils acquittent une CSG, avec une perte de pouvoir d'achat sur les pensions brutes pour le cadre né en 1932 de 1,5% en 25 ans et pour celui né en 1947 de 2,5% en 10 ans. Concernant les non-cadres, non concernés par les réformes intervenues à l'Agirc, les évolutions s'avèrent moins défavorables.

<http://www.cor-retraites.fr/article504.html>

Recueil statistique de la branche retraite 2016.

Paris : Cnav, 2017, 320 p.

Ce recueil statistique regroupe, pour l'année 2016, les résultats détaillés de l'assurance vieillesse du régime général, de l'assurance veuvage, ainsi que de l'ex-Caisse autonome mutuelle de retraite (CAMR).

<http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/recueil-statistique-2016.html>

Retraite

En Europe et dans le monde

The public pension fund invests in affordable rented housing in Luxembourg (Au Luxembourg, le fonds de pension public investit dans des logements locatifs abordables) /SWINNEN Hugo.

In : ESPN Flash report, 2017-74, décembre 2017, 2 p.

Au Luxembourg, la pénurie de logements locatifs abordables pour les ménages à revenu modeste constitue un problème majeur de politique sociale. Récemment, le fonds de pension public luxembourgeois a accepté d'investir dans la construction d'un immeuble à louer à un organisme de logement social travaillant pour ce segment spécifique du marché du logement.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=18983&langId=en>

Vers le produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle /VOKLEBER Cécile.

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 30, 4^{ème} trimestre 2017, 2 p.

En juin 2017, la Commission européenne a publié un projet de règlement sur le produit paneuropéen d'épargne retraite individuelle (Pepp) qui donnerait accès aux 240 millions d'épargnants européens, en quête d'un futur complément de pension, à un produit de retraite supplémentaire individuel, simple et portable. Selon la Commission européenne, si le Pepp est créé et bénéficie d'avantages fiscaux, le marché de l'épargne retraite, estimé actuellement à quelque 700 milliards d'euros, pourrait doubler, voire tripler, d'ici à 2030.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/vers-le-produit-paneuropeen-depargne-retraite-individuelle-302/>

Technology and Pensions: The potential for FinTech to transform the way pensions operate and how governments are supporting its development (Technologie et retraites : la capacité de la fintech à transformer le fonctionnement des retraites et comment les gouvernements soutiennent son développement).

Paris : OCDE, 2017, 21 p.

La technologie transforme rapidement la façon dont le secteur financier fonctionne, la gestion et le service des pensions ne faisant pas exception. Applications innovantes de la technologie pour les activités financières, ou fintech, sont déjà utilisées pour améliorer la communication avec les consommateurs et leur engagement avec leurs régimes de retraite. Ce rapport donne un aperçu de la façon dont la technologie est utilisée pour améliorer la conception et le service des pensions et de la manière dont les régulateurs gèrent ces changements.

<https://www.oecd.org/finance/Technology-and-Pensions-2017.pdf>

Pension Markets in Focus 2017 (Marchés des fonds de pension 2017).

Paris : OCDE, 2017, 38 p.

En 2016, les actifs des fonds de pension privés de la zone OCDE ont atteint leur niveau le plus élevé jamais atteint à plus de 38 billions de dollars US. Les pertes d'investissement résultant de la crise financière ont été récupérées dans presque tous les pays de l'OCDE. Publié annuellement, « Pension Markets in Focus » fournit des données statistiques complètes, comparables et actualisées. L'édition 2017 contient une rubrique spéciale sur les investissements étrangers des prestataires de retraite.

<http://www.oecd.org/pensions/private-pensions/Pension-Markets-in-Focus-2017.pdf>

Protection sociale En Europe et dans le monde

Actualité du droit social européen 2017 /LAULOM Sylvaine.

In : Lamy - Semaine sociale, Supplément au 1796, 26/12/2017, 56 p.

Avec l'adoption officielle du Socle européen des droits sociaux, le 17/11/2017, l'année 2017 pourrait bien amorcer un tournant dans la politique sociale européenne. Plusieurs chantiers pourraient aboutir à l'adoption de nouvelles directives en 2018. L'actualité jurisprudentielle de la CJUE est marquée par deux arrêts relatifs à la discrimination fondée sur l'orientation religieuse suite aux licenciements de salariées portant un voile islamique. On note également une évolution importante de la cour de justice dans son interprétation de la directive de 2001 sur les transferts d'entreprise. Enfin, ce numéro spécial intègre, cette année, l'actualité des décisions tant du Comité européen des droits sociaux que de la cour européenne des droits de l'homme. La décision du CEDS qui condamne le système finlandais de plafonnement des indemnités de licenciement abusif retient particulièrement l'attention.

Experts internationaux et politiques sociales /GUTHORL Milena/HIDALGO-WEBER Olga/KOTT Sandrine,...

In : Comité d'histoire de la sécurité sociale - Revue d'histoire de la protection sociale, 10, 2017, 138 p.
Ce dossier aborde la question du rôle des experts internationaux dans les politiques sociales au XX^e siècle. Il s'interroge notamment sur la tension qui existe entre l'importance des circulations transnationales en matière d'idées, d'expertise et de savoir-faire sociaux et la faible efficacité des régulations sociales internationales. Les auteurs ont sélectionné des associations et organisations internationales où les questions sociales sont discutées et des solutions élaborées. Ils mettent en lumière le rôle et le profil des « experts » impliqués dans ces réflexions. Ils identifient les blocages, qui ne relèvent pas tous des compétitions entre nations, auxquels ceux-ci sont confrontés lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les mesures proposées.

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-protection-sociale-2017-1.htm>

Les Périmètres des dépenses de protection sociale en comparaison internationale /LEFEBVRE Eric.

Paris : Haut conseil du financement de la protection sociale, 2017, 45 p.

Le rapport montre que le périmètre des dépenses de protection sociale varie, plus ou moins sensiblement suivant les pays, selon l'approche qui est retenue pour le mesurer : intégration nouvelle des crédits d'impôt, prestations brutes ou nettes des prélèvements qu'elles supportent, prise en compte ou non des allègements fiscaux à vocation sociale. Selon le concept retenu, le classement des pays selon la part de leur richesse nationale qu'ils consacrent à la protection sociale et selon l'importance qu'y prennent les dépenses publiques peut se trouver pour partie modifié. Enfin, la comparaison des niveaux de dépenses de protection sociale entre pays ne fait sens que si l'on met en regard les objectifs visés et les résultats obtenus par les politiques publiques.

http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/sg-hcfips_2017-12-04_-_perimetre_des_depenses_de_protection_sociale.pdf

Marché du travail **Emploi des seniors**

L'Emploi des seniors en 2016 /SIMON Cécile.

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 30, 4^{ème} trimestre 2017, 2 p.

L'enquête Emploi, réalisée en continu par l'Insee, fournit de nombreuses informations sur les durées du temps de travail (hebdomadaires et annuelles) et l'emploi à temps partiel. Les données relatives aux seniors âgés de 55 à 64 ans sont notamment analysées. Synthèse des résultats 2016.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/lemploi-des-seniors-en-2016-301/>

Marché du travail **Evolution de la population active**

L'Emploi dans les très petites entreprises fin 2016 : 28% des salariés sont à temps partiel /LE NINIVIN David.

In : Dares - Résultats, 1, janvier 2018, 8 p.

Les entreprises de 1 à 9 salariés regroupent 20% de l'emploi salarié concurrentiel (hors agriculture), soit 3 millions de salariés au 31 décembre 2016. Elles emploient en moyenne 3 salariés, mais plus d'un tiers d'entre elles ne compte qu'un seul salarié. 28,0% des salariés des TPE travaillent à temps partiel, 13,1% sont en CDD et 7,4% bénéficient d'un emploi aidé, dont 75% dans le cadre d'une formation en alternance.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-001.pdf>

Les Evolutions des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2016 /DIXTE Christophe/OTTE Laëtitia.

In : Dares - Résultats, 80, décembre 2017, 8 p.

Cette analyse décrit les transitions entre catégories d'inscrits à Pôle emploi en 2016. Elle met en évidence la stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, et la baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité. À l'exception des seniors de 50 ans ou plus, la

baisse des effectifs de catégorie A a concerné les hommes et les femmes de toutes les tranches d'âge. Ce recul s'accompagne d'une hausse des transitions vers d'autres catégories (formation...).
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/les-evolutions-des-demandeurs-d-emploi-inscrits-a-pole-emploi-en-2016>

L'Insertion professionnelle des jeunes diplômés : promotion 2015.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 41, décembre 2017, 25 p.

88% des jeunes diplômés en 2015 sont en emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. Parmi eux, 46% sont toujours dans leur premier poste et 75% ont un CDI. Par ailleurs 69% des jeunes bénéficient du statut de cadre.

https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/L'insertion%20professionnelle%20des%20jeunes%20dipl%C3%B4m%C3%A9s%20-%20promotion%202015.pdf

Marché de l'emploi cadre : enjeux et perspectives pour 2018.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 36, octobre 2017, 16 p.

En 2018, la croissance profite au marché de l'emploi cadre. Les entreprises du secteur privé envisagent de recruter entre 215 000 et 225 000 cadres. L'accélération est particulièrement marquée dans les services marchands (+1,9% en 2017 après +1,4% en 2016). Le secteur tertiaire demeurerait le secteur le mieux orienté en 2018, et tend à se polariser autour des activités informatiques et télécommunications, et l'ingénierie-R&D. Le besoin en compétences spécifiques est favorable au recrutement des seniors et des jeunes diplômés.

https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/March%C3%A9%20de%20l'emploi%20-%20enjeux%20et%20perspectives%20pour%202018.pdf

Nouvelles formes d'emploi : enjeux et vécu des cadres.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 41, décembre 2017, 16 p.

Parallèlement à l'emploi salarié en CDI, de nouvelles formes d'emploi progressent en France, notamment depuis la création du statut d'auto entrepreneur. Le développement du salariat multi employeurs, des groupements d'employeurs et des entreprises de travail à temps partagé questionnent les relations à l'emploi. Au travers de l'étude des trajectoires de cadres ayant expérimenté une nouvelle forme d'emploi, l'Apec met en lumière les motifs, les conditions d'accès et dresse une typologie de cadres selon les formes d'emploi occupés.

<https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/synthesenouvellesformesemploi.pdf>

Marché du travail Carrières et salaires

La Revalorisation du smic au 01/01/2017, 55,2% de femmes parmi les 1,65 million de salariés concernés.

In : Dares - Résultats, 77, décembre 2017, 9 p.

Au 01/01/2017, le smic a été revalorisé de 0,9%. 1,65 million de salariés des entreprises du secteur concurrentiel ont été concernés, soit 10,6% des salariés. La proportion des bénéficiaires progresse ou reste stable dans les branches ou secteurs d'activité relevant de l'industrie ou la construction. Elle se replie dans quelques branches ou secteurs des services. La part des bénéficiaires de la revalorisation du smic reste beaucoup plus élevée pour les salariés à temps partiel et dans les entreprises de petite taille. 55,2% des salariés concernés sont des femmes, et même près de 63% dans les entreprises de 500 salariés ou plus. À la veille de cette revalorisation, 11% des branches présentaient un premier niveau de grille inférieur au smic en vigueur depuis le 01/01/2016. Au 01/01/2017, 52% des branches se sont retrouvées non conformes au smic.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-077.pdf>

Le Revenu salarial s'établit à 20 540 euros en moyenne en 2015 /GEORGES-KOT Simon.

In : Insee Focus, 101, 01/12/2017, 8 p.

En 2015, le revenu salarial annuel, somme de tous les salaires nets perçus par un même individu dans l'année, est de 20 540 euros en moyenne. En euros constants, il dépasse de 0,6% son niveau de 2014, après avoir renoué avec la croissance l'année précédente. Le revenu salarial des cadres est en moyenne près de trois fois plus élevé que celui des ouvriers ou des employés. Les montants sont particulièrement dispersés pour les moins de 25 ans, les ouvriers et les employés : ces catégories de salariés connaissent plus souvent que les autres des périodes d'inactivité ou de chômage au cours de l'année.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3204195>

Démographie

Aspects démographiques et économiques du vieillissement

Vieillesse et alimentation : le collectif Solal Institut national de la recherche agronomique (Inra) /LHUISSIER Anne/PLESSZ Marie.

In : Cnav- Recherche sur le vieillissement- Lettre d'information du GDR, 11, octobre 2017, 10 p.

Cette lettre d'information propose un panorama des recherches qui traitent des liens existant entre le vieillissement et l'alimentation. Au sommaire :

- Présentation du collectif de sociologues Solal dont les travaux portent sur les événements biographiques (veuvage, déménagement) et les modifications de l'alimentation.

- Présentation synthétique de l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle de l'université Sorbonne Paris Cité.

- Projets de recherche analysant « l'alimentation et le plaisir de manger ».

- Interview de Dagmar Soleymani : actions de prévention en matière de santé publique portant sur l'alimentation des personnes âgées et sur leur efficacité.

<https://gdr.site.ined.fr/fichier/rte/65/GDR%20-%20Lettre%20d'information%2011.pdf>

Accompagnement professionnel de la dépendance des personnes âgées : enjeux territoriaux en France métropolitaine /RAMOS-GORAND Melina.

Créteil : Université Paris Est, 2017, 588 p.

L'auteure montre la grande hétérogénéité territoriale en matière d'offre aux personnes âgées dépendantes, analyse le non-recours aux prestations et la frontière entre liberté individuelle et responsabilité des pouvoirs publics.

Démographie

Bilan démographique en France

Bilan démographique 2017 : plus de 67 millions d'habitants en France au 01/01/2018 /BEAUMEL Catherine/PAPON Sylvain.

In : Insee Première, 1683, janvier 2018, 4 p.

Au 01/01/2018, la France compterait 67,2 millions d'habitants. Sa population continue d'augmenter avec une hausse de 233 000 personnes au cours de l'année 2017, soit + 0,3% mais à un rythme de moins en moins soutenu. La fécondité des femmes françaises baisse pour la troisième année de suite pour s'établir à 1,88 enfant par femme. Ce taux était de 2 enfants par femme en 2014. L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se réduit avec 5,8 ans contre 7,8 ans il y a vingt ans. Alors que la France occupe l'une des meilleures places en matière d'espérance de vie à la naissance, elle est assez proche de la moyenne européenne pour l'espérance de vie en bonne santé. Elle s'élève en France à 64,1 ans pour les femmes et à 62,7 ans pour les hommes. Elle est stable depuis dix ans. En outre, le vieillissement de la population française se poursuit. Près d'une personne sur cinq affiche plus de 65 ans, soit 19,6% de la population.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3305173>

L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes /BEAUMEL Catherine/PAPON Sylvain.

In : Insee Première, 1687, février 2018, 4 p.

Parmi les 5% les plus aisés, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 84,4 ans, contre 71,7 ans parmi les 5% les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart est plus faible : 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres. Aux alentours d'un niveau de vie de

1 000 euros par mois, 100 euros supplémentaires sont associés à 0,9 an d'espérance de vie en plus chez les hommes et 0,7 an chez les femmes. Les femmes vivent même en général plus longtemps que les hommes les plus aisés : celles dont le niveau de vie se situe parmi les 70% les plus aisées ont une espérance de vie plus longue que les hommes parmi les 5% les plus aisés.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3319895?pk_campaign=avis-parution

Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable /MOISY Muriel.

In : Drees - Etudes et résultats, 1046, janvier 2018, 2 p.

En 2016, l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, s'élève en France à 64,1 ans pour les femmes et à 62,7 ans pour les hommes. Elle est stable depuis dix ans. Parallèlement, l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans, qui s'établit à 10,5 ans pour les femmes et à 9,4 ans pour les hommes, a augmenté au cours de cette période : respectivement +0,9 an et +0,8 an. En 2016, l'espérance de vie à la naissance atteint 85,3 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/les-francais-vivent-plus-longtemps-mais-leur-espérance-de-vie-en-bonne-sante>